



Cycle proposé par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'université Lumière Lyon 2

Conférence du Lundi 10 mai 2010

Devins et oracles grecs

Georges Rougemont

Professeur émérite de grec
Université Lumière Lyon 2 – Laboratoire HiSoMA de la MOM

Ecoutez la conférence en ligne

Podcast des conférences du cycle sur le site de l'université Lumière Lyon 2 :

http://feeds.univ-lyon2.fr/2009_2010-Les_sens_des_signes

Pages suivantes

- Textes présentés et commentés lors de la conférence
- Bibliographie indicative

**Extrait d'un décret rendu par la cité de Démétrias en Thessalie
au sujet de l'oracle d'Apollon Koropaios,
situé sur le territoire de la cité, à 40 km de la ville.**

... attendu qu'il est juste et séant — compte tenu de l'antiquité de l'oracle et de la vénération particulière dont il est entouré chez nous depuis toujours, et compte tenu du fait que des étrangers aussi, en grand nombre, viennent le consulter — que la cité porte une attention plus grande au bon ordre dans le déroulement de la consultation,

le Conseil et le Peuple décrètent :

les jours où la consultation a lieu, s'y rendront le prêtre d'Apollon choisi par la cité, un stratège et un nomophylaque, un prytane¹, un trésorier, le secrétaire du dieu, et le prophète ; si l'un d'eux est malade ou en voyage à l'étranger, qu'il envoie quelqu'un d'autre à sa place ;

les stratèges et les nomophylakes désigneront d'office, comme rhabdouques², trois hommes choisis parmi les citoyens âgés de trente ans au moins : ils auront pouvoir de réprimer les manquements au bon ordre ; que l'on verse aux rhabdouques, sur l'argent de la quête, deux jours d'indemnité, à raison d'une drachme par jour ; si l'un des citoyens désignés, le sachant, ne se présente pas, qu'il paie à la cité une amende de 50 drachmes, et que les stratèges et les nomophylakes prennent note de son nom ;

une fois que les magistrats susnommés seront arrivés à l'oracle, qu'ils auront accompli le sacrifice selon les rites traditionnels et obtenu ainsi des présages favorables, le secrétaire du dieu se mettra aussitôt à prendre les inscriptions des personnes qui désirent consulter ; il inscrira tous les noms sur une planchette, puis, sans délai, il affichera la planchette devant le temple et il fera entrer les consultants en les appelant dans l'ordre d'inscription, sauf ceux qui auraient reçu le privilège d'entrer avant les autres ; si un consultant qu'on appelle est absent, qu'on fasse entrer le suivant, et ainsi de suite jusqu'au moment où l'absent se présentera ;

les magistrats susnommés demeureront présents à l'intérieur du sanctuaire, dans une attitude digne, vêtus de blanc, couronnés de laurier, en état de pureté rituelle et à jeun, afin de recevoir les tablettes des consultants ;

après la consultation, ils mettront les tablettes dans un vase, sur lequel ils apposeront le sceau des stratèges et des nomophylakes, ainsi que le sceau du prêtre, et qu'ils déposeront pour la nuit à l'intérieur du sanctuaire ; dès l'aube, le secrétaire du dieu apportera le vase, montrera les sceaux aux magistrats susnommés, puis ouvrira le vase, appellera les consultants dans l'ordre d'inscription et remettra à chacun sa tablette (...)

Voir L. Robert, *Hellenica*V, p. 16 à 28.

¹ Stratège, nomophylaque, prytane : magistrats importants de la cité de Démétrias.

² Rhabdouque : littéralement *porte-baguettes* ou *porte-bâton* ; il s'agit d'un agent subalterne chargé de maintenir l'ordre, physiquement si nécessaire.

352/1 avant notre ère.
**Le peuple athénien consulte l'oracle de Delphes
 au sujet de la terre sacrée des déesses d'Eleusis**

Extraits d'un décret rendu par le peuple athénien en l'an 352/1 avant notre ère, au sujet du bornage et de l'éventuelle mise en location d'une terre appartenant aux "Deux Déesses" d'Eleusis, Déméter et Corè, terre appelée en grec la *hiéra orgas*.

23 (...) Le Secrétaire du Conseil écrira ce qui suit sur deux lamelles d'étain rigoureusement identiques — sur l'une : « *Est-il meilleur et préférable pour le Peuple des Athéniens que l'archonte-roi mette en location les parcelles présentement cultivées de la hiéra orgas, situées en deçà de ses bornes, pour financer la construction du portique et l'entretien du sanctuaire des Deux Déesses ?* » ; — sur l'autre lamelle d'étain : « *Est-il meilleur et préférable pour le Peuple des Athéniens de maintenir libres de toute culture en l'honneur des Deux Déesses les parcelles situées en deçà des bornes de la hiéra orgas et présentement cultivées ?* ».

30 Après quoi l'Épistate des Proèdres³ prendra les deux lamelles, les roulera sur elles-mêmes et enroulera autour de chacune d'elles un fil de laine, puis il les déposera dans une hydrie de bronze, sous les yeux du Peuple. Les préparatifs nécessaires sont à la charge des Prytanés⁴.

36 Puis, sans désespérer⁵, les Trésoriers de la Déesse⁶ apporteront⁷ à l'Assemblée deux hydries, l'une d'or, l'autre d'argent. Alors l'Épistate des Proèdres secouera l'hydrie de bronze, puis en retirera les deux lamelles d'étain, l'une après l'autre, déposera la première dans l'hydrie d'or, la seconde dans l'hydrie d'argent, et fermera les deux hydries ; après quoi l'Épistate des Prytanés⁸ apposera sur chaque hydrie le sceau public de la cité, et tout Athénien qui le désirera pourra venir y apposer le sien.

41 Quand les sceaux seront apposés, les Trésoriers rapporteront⁹ les deux hydries sur l'Acropole. Puis le Peuple choisira trois hommes, l'un parmi les membres du Conseil, les deux autres parmi tous les citoyens, pour aller à Delphes demander au dieu sur laquelle des deux inscriptions les Athéniens doivent régler leur conduite relativement à la *hiéra orgas* : celle qui se trouve dans l'hydrie d'or, ou celle qui est dans l'hydrie d'argent ?

47 À leur retour, on ouvrira les deux hydries, et lecture sera faite à l'Assemblée du Peuple — de l'oracle, d'une part, — d'autre part des inscriptions gravées sur les lamelles d'étain ; et celle des deux solutions que le dieu aura désignée comme étant meilleure et préférable pour le Peuple Athénien sera appliquée, afin que la piété due aux Deux Déesses soit respectée le mieux possible et que plus jamais à l'avenir nulle impiété ne soit commise relativement à la *hiéra orgas* et aux autres sanctuaires d'Athènes (...)

Voir P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes*, p. 151-153.

³ C'est-à-dire (à peu près) le président du bureau de l'Assemblée du Peuple, président de séance de l'Assemblée.

⁴ Les membres de la section de permanence du Conseil.

⁵ Littéralement : « sur-le-champ » (*autika mala*) ; toute la procédure doit avoir lieu au cours d'une seule et même séance de l'Assemblée du Peuple.

⁶ Les trésoriers d'Athéna, responsables du trésor déposé sur l'Acropole, dans l'opisthodomée du Parthénon.

⁷ De l'Acropole (voir note précédente), d'où le verbe grec employé (littéralement : ils *descendront* deux hydries)

⁸ Le Président des Prytanés (voir la note 4), protocolairement le premier personnage de la cité, gardien du sceau public de la cité d'Athènes. Il change tous les jours (il est désigné chaque matin par tirage au sort).

⁹ Littéralement : « remonteront » (voir la note 7).

Choix de questions posées à l'oracle de Zeus et Dioné à Dodone

Lamelles de plomb inscrites retrouvées à Dodone

Questions posées par des cités

1. Dieu. Bonne Fortune. Les Corcyréens consultent Zeus Naos et Dioné pour savoir à quel dieu ou à quel héros ils doivent sacrifier et adresser des prières pour vivre dans la concorde.

2. Dieu. Les Corcyréens et les habitants d'Orikos demandent à Zeus Naios et à Dioné à quel dieu ou à quel héros sacrifier pour vivre au mieux et en toute sécurité dans leur cité, pour avoir de belles et abondantes récoltes et pour en profiter au mieux.

3. Bonne Fortune. La cité des Chaones demande à Zeus Naos et à Dioné s'il est meilleur et préférable et plus avantageux de déplacer le temple d'Athéna Polias.

4. Les Dodonéens demandent à Zeus et à Dioné si c'est à cause de l'impureté d'un mortel que le dieu envoie le mauvais temps.

Questions posées par des particuliers

5. Dieux. Bonne Fortune. Evandros et sa femme demandent à Zeus Naos et à Dioné à quel dieu, à quel héros, à quelle divinité adresser des prières et offrir des sacrifices pour assurer leur prospérité et celle de leur maisonnée, à présent et toujours.

6. Dieu. Bonne Fortune. O Maître et Seigneur Zeus Naios, Dioné, et vous, Dodonéens, Diognétos, fils d'Aristomédès, d'Athènes, vous demande et vous supplie de lui accorder à lui-même, à tous ceux qui lui sont dévoués, à sa mère, Cléarète, à... (*le reste est perdu*)

7. Zeus et Dioné, Etéoclès vous demande et vous supplie, pour lui-même et pour sa descendance, d'exaucer ses prières, pour lui, Etéoclès, pour son fils et pour tous ses descendants.

8. Quel dieu prier pour réussir ce que j'ai en tête ?

9. Dieu. Gérioton demande à Zeus s'il vaut mieux pour lui prendre femme.

10. Ferais-je bien d'épouser Cléolais ?

11. Héracléidas demande à Zeus et à Dioné la bonne fortune et s'il aura une descendance de sa femme actuelle, Aiglè.

12. Callicratès demande au dieu : j'aurai une descendance de Nikè, ma femme actuelle, si je reste avec elle, et en priant quel dieu ?

13. Dieu. Bonne fortune. Anaxippos demande à Zeus Naos et à Dioné s'il aura une descendance mâle de sa femme Philista : en priant quel dieu réussirai-je au mieux ?

14. Lysanias demande à Zeus Naios et à Dioné s'il n'est pas de lui, le bébé dont Annyla est enceinte.

15. Dieu. Fortune. Léontios demande, à propos de son fils Léon, s'il guérira de la maladie dont il est atteint à la poitrine.

16. Thrasyboulos : à quel dieu faire un sacrifice propitiatoire pour guérir ses yeux ?

17. Nicocrateia demande à quel dieu sacrifier pour aller mieux et faire cesser sa maladie.

18. Dieu. Bonne Fortune. Antiochos consulte Zeus et Dionè pour sa santé et celle de son père et de sa soeur : quel dieu ou quel héros convient-il d'honorer ?
19. Cléoutas demande à Zeus et à Dionè s'il est avantageux pour lui d'élever des moutons.
20. Dieu. A la Bonne Fortune. Le dieu conseille-t-il à Phainylos de faire le métier de son père, la pêche ?
21. Ferais-je bien d'exercer le métier de forgeron ?
22. Dieu. A la Bonne Fortune. Hippostratos demande à Zeus Naos et à Dionè s'il ferait bien d'affréter un bateau.
23. Si j'achète moi-même la maison en ville et le terrain, ce sera mieux pour moi et plus avantageux ?
24. Dieu. Fortune. Alkinoos demande à Zeus Naios et à Dioné s'il est meilleur et préférable pour Nikéas de construire l'atelier.
25. Le petit étang près du sanctuaire de Déméter, si je l'achète, ferai-je une bonne affaire ?
26. A la Bonne Fortune. Parménidas demande à Zeus Naos et à Dioné s'il est meilleur et préférable pour lui de rester chez lui.
27. Exakôn demande à Zeus et à Dionè s'il est bon pour lui d'habiter Pharos.
28. Dois-je demander le droit de cité maintenant ou plus tard ?
29. Les enfants d'Eurynos trouveront-ils avantage à quitter la maison ?
30. (...) et me serait-il profitable de travailler avec Diotimos à Mégare ?
31. Ai-je avantage à me rendre à Sybaris ?
32. Zeus, Dioné, si je pars à Alyzèa, ce sera mieux pour moi ?
33. Ai-je avantage à partir à l'étranger pour mon métier ?
34. Dieu. Fortune. Aischylinos demande à Zeus Naios et à Dionè s'il ne vaudrait pas mieux faire voile vers l'Adriatique, chez les Tisates (?).
35. Dieux. Bonne Fortune. Arizèlos demande au dieu quoi faire, dans son propre intérêt et pour gagner de l'argent.
36. (...) est-il mort ?
37. C'est Thôpiôn qui a volé l'argent ?
38. C'est Dorkilos qui a volé le linge ?
39. C'est Timon qui a empoisonné Aristoboula ?
40. Agis interroge Zeus Naos et Dioné à propos des couvertures et des oreillers : c'est lui qui les a perdus ou quelqu'un de l'extérieur les lui a volés ?

Voir E. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone* (2006).

La consultation des oracles grecs : sources épigraphiques et textes littéraires

Indications bibliographiques

Pour des raisons variées, qui ne sont pas toutes mauvaises, la majeure partie de la bibliographie utile concerne l'oracle de Delphes. Les travaux suivants permettent, par le jeu des renvois, d'en retrouver l'essentiel.

R. Flacelière, *Le fonctionnement de l'oracle de Delphes au temps de Plutarque* (*Annales de l'École des Hautes-Études de Gand* II [1938], p. 69-107).

P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle* (1950). — Liste des principaux comptes-rendus suscités par ce livre : P. Amandry, *J. Savants* 1997, p. 195 n. 2.

E. R. Dodds, *The Greek and the Irrational* (1951 ; plusieurs rééditions).

J. Defradas, *Les thèmes de la propagande delphique* (1954 ; réimpr. 1972, avec une postface).

M. Delcourt, *L'oracle de Delphes* (1955 ; réimpr. 1981).

R. Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote* (Liège, 1956).

H. W. Parke, D. E. W. Wormell, *The Delphic Oracle* (2 vol., 1956).

J. Pouilloux, G. Roux, *Énigmes à Delphes* (1963), chap. III.

H.W. Parke, *The Oracles of Zeus. Dodona. Olympia. Ammon* (1967)

G. Roux, *Delphes, son oracle et ses dieux* (éd. allemande 1971, éd. française mise à jour 1976).

J. Fontenrose, *The Delphic Oracle* (1978).

H.W. Parke, *The Oracles of Apollo in Asia Minor* (1985).

Oracles et mantique en Grèce ancienne, actes du colloque tenu à Liège en mars 1989 = *Kernos* 3 (1990).

Oracles et prophéties dans l'Antiquité, actes du colloque tenu à Strasbourg en juin 1995 (J.-G. Heintz éd., 1997)

P. Amandry, « Propos sur l'oracle de Delphes », *J. Savants* 1997, p. 195-209.

L. Maurizio, « Delphic Oracle as Oral Performances : Authenticity and Historical Evidence », *Class. Antiquity (California Studies in Classical Antiquity)* 16 (1997), p. 308-333 et autres articles du même auteur.

V. Rosenberger, *Griechische Orakel. Ein Kulturgeschichte* (2001).

P. Bonnechère, *Trophonios de Lébadée. Cultes et mythes d'une cité béotienne au miroir de la mentalité antique* (2003).

Thesaurus cultus et rituum antiquorum, volume III (2005), p. 1-51, « Mantik in Griechenland », par W. Burkert, avec des contributions de Fr. Graf et d'E. Suarez de la Torre.

E. Eidinow, *Oracles, Curses and Risk among the Ancient Greeks* (2007).

Les lamelles de Dodone sont maintenant rassemblées (texte grec, traduction, commentaire) dans l'ouvrage d'E. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone* (2006).

Les réponses de l'oracle de Delphes ont été rassemblées au moins deux fois, dans les ouvrages signalés ci-dessus de Parke et Wormell (1956, second volume) et de J. Fontenrose (1978).